

Intervention CGT Ferc Sup - CNESER 13 novembre 2017

Le projet de loi et le plan étudiant qui l'accompagne, présentés seulement quelques jours après la fin de ce que la Ministre a appelée « concertation », font suite à la médiatisation de l'échec programmé d'APB et à la médiatisation du recours au tirage au sort par des Universités débordées par un afflux d'étudiant·es pourtant largement prévisible. Pour la CGT Ferc Sup, ces mesures, sous couvert d'accompagnement à la réussite, remettent en cause le libre accès à l'enseignement supérieur de toute une génération et le principe du baccalauréat comme premier grade universitaire. La sélection, si ce texte est voté, sera belle et bien introduite pour l'entrée à l'université. Disparue la phrase « Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix » et, explicitement, la plaquette l'indique, en cas de tension (et on sait que de plus en plus de filières vont être en tension), « la priorité sera donnée aux étudiants dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie. » Le ministère va organiser les flux, en imposant à certain·e·s lycéen·ne·s certaines filières, créant ainsi des licences à différentes vitesses et des voies de garage, organisant la casse du cadre national puisque les capacités d'accueil seront fixées par les rectorats et les établissements.

Par ailleurs, le Gouvernement annonce un investissement de 1 milliard à destination de l'enseignement supérieur. Ce chiffre comprend 450 millions d'euros déjà annoncés et budgétés à travers le Grand plan d'investissement et leur attribution se fera sous forme d'appels à projets. Toutes les universités n'y auront donc pas accès. Il ne reste que 500 millions d'euros sur 5 ans pour accueillir près de 3 millions d'étudiant·es d'ici 2025, ce qui est largement insuffisant. Aucune garantie n'existe sur les recrutements d'enseignant·es et de personnels techniques, administratifs et de bibliothèques pour accueillir l'ensemble des étudiant·es attendu, faire baisser les effectifs des cours en TD et en amphî, améliorer les conditions de travail des personnels des universités très dégradées ces dernières années.

Enfin, la suppression du régime étudiant de sécurité sociale relève pour notre organisation d'une attaque directe contre le régime général de la Sécurité Sociale, financé par notre salaire différé, socialisé, grâce aux cotisations. Il n'y aura plus de cotisation étudiante, on va donc fiscaliser, étatiser la Sécurité Sociale. De plus, sauf erreur de notre part, le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2018 ne prévoit rien sur ce transfert. Par ailleurs, les étudiant·es représentent une population très spécifique confrontée à des difficultés de santé spécifiques (difficultés financières, périodes de renoncement aux soins pour un tiers des étudiant·es, pratiques à risques...) On doit leur proposer une politique de santé adaptée, ce que faisait le régime étudiant mais aujourd'hui ? Qui va le faire ? Avec quels moyens ?

Notre organisation réaffirme :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires et non des solutions bricolées (tchat et ambassadeurs),
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier·es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix,
- L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université,
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

Notre organisation exige l'abandon du projet de loi sur le 1^{er} cycle post bac, condition sine qua non pour permettre l'ouverture de négociations sur une réforme urgente, nécessaire et ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e au supérieur. Elle votera par conséquent contre ce projet de loi donné de manière trompeuse comme relatif « à l'orientation et à la réussite des étudiants ».

Intervention CGT Ferc Sup - CNESER 13 novembre 2017

mardi 14 novembre 2017, par [Bariaud](#)

Intervention CGT Ferc Sup - CNESER 13 novembre 2017

Ce projet de loi, et le plan étudiant qui l'accompagne, présentés seulement quelques jours après la fin de ce que la Ministre a appelée « concertation », font suite à la médiatisation de l'échec programmé d'APB et à la médiatisation du recours au tirage au sort par des Universités débordées par un afflux d'étudiant·es pourtant largement prévisible. Pour la CGT Ferc Sup, ces mesures, sous couvert d'accompagnement à la réussite, remettent en cause le libre accès à l'enseignement supérieur de toute une génération et le principe du baccalauréat comme premier grade universitaire. La sélection, si ce texte est voté, sera belle et bien introduite pour l'entrée à l'université. Disparue la phrase « Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix » et, explicitement, la plaquette l'indique, en cas de tension (et on sait que de plus en plus de filières vont être en tension), « la priorité sera donnée aux étudiants dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie. » Le ministère va organiser les flux, en imposant à certain·e·s lycéen·ne·s certaines filières, créant ainsi des licences à différentes vitesses et des voies de garage, organisant la casse du cadre national puisque les capacités d'accueil seront fixées par les rectorats et les établissements.

Par ailleurs, le Gouvernement annonce un investissement de 1 milliard à destination de l'enseignement supérieur. Ce chiffre comprend 450 millions d'euros déjà annoncés et budgétés à travers le Grand plan d'investissement et leur attribution se fera sous forme d'appels à projets. Toutes les universités n'y auront donc pas accès. Il ne reste que 500 millions d'euros sur 5 ans pour accueillir près de 3 millions d'étudiant·es d'ici 2025, ce qui est largement insuffisant. Aucune garantie n'existe sur les recrutements d'enseignant·es et de personnels techniques, administratifs et de bibliothèques pour accueillir l'ensemble des étudiant·es attendu, faire baisser les effectifs des cours en TD et en amphî, améliorer les conditions de travail des personnels des universités très dégradées ces dernières années.

Enfin, la suppression du régime étudiant de sécurité sociale relève pour notre organisation d'une attaque directe contre le régime général de la Sécurité Sociale, financé par notre salaire différé, socialisé, grâce aux cotisations. Il n'y aura plus de cotisation étudiante, on va donc fiscaliser, étatiser la Sécurité Sociale. De plus, sauf erreur de notre part, le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2018 ne prévoit rien sur ce transfert. Par ailleurs, les étudiant·es représentent une population très spécifique confrontée à des difficultés de santé spécifiques (difficultés financières, périodes de renoncement aux soins pour un tiers des étudiant·es, pratiques à risques...) On doit leur proposer une politique de santé adaptée, ce que faisait le régime étudiant mais aujourd'hui ? Qui va le faire ? Avec quels moyens ?

Notre organisation réaffirme :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires et non des solutions bricolées (tchat et ambassadeurs),
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier·es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix,
- L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1^{er} cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université,
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

Notre organisation exige l'abandon du projet de loi sur le 1^{er} cycle post bac, condition sine qua non pour permettre l'ouverture de négociations sur une réforme urgente, nécessaire et ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e au supérieur. Elle votera par conséquent contre ce projet de loi donné de manière trompeuse comme relatif « à l'orientation et à la réussite des étudiants ».

Ce projet de loi, et le plan étudiant qui l'accompagne, présentés seulement quelques jours après la fin de ce que la Ministre a appelée « concertation », font suite à la médiatisation de l'échec programmé d'APB et à la médiatisation du recours au tirage au sort par des Universités débordées par un afflux d'étudiant·es pourtant largement prévisible. Pour la CGT Ferc Sup, ces mesures, sous couvert d'accompagnement à la réussite, remettent en cause le libre accès à l'enseignement supérieur de toute une génération et le principe du baccalauréat comme premier grade universitaire. La sélection, si ce texte est voté, sera belle et bien introduite pour l'entrée à l'université. Disparue la phrase « Tout candidat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix » et, explicitement, la plaquette l'indique, en cas de tension (et on sait que de plus en plus de filières vont être en tension), « la priorité sera donnée aux étudiants dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie. » Le ministère va organiser les flux, en imposant à certain·e·s lycéen·ne·s certaines filières, créant ainsi des licences à

différentes vitesses et des voies de garage, organisant la casse du cadre national puisque les capacités d'accueil seront fixées par les rectorats et les établissements.

Par ailleurs, le Gouvernement annonce un investissement de 1 milliard à destination de l'enseignement supérieur. Ce chiffre comprend 450 millions d'euros déjà annoncés et budgétisés à travers le Grand plan d'investissement et leur attribution se fera sous forme d'appels à projets. Toutes les universités n'y auront donc pas accès. Il ne reste que 500 millions d'euros sur 5 ans pour accueillir près de 3 millions d'étudiant·es d'ici 2025, ce qui est largement insuffisant. Aucune garantie n'existe sur les recrutements d'enseignant·es et de personnels techniques, administratifs et de bibliothèques pour accueillir l'ensemble des étudiant·es attendus, faire baisser les effectifs des cours en TD et en amphi, améliorer les conditions de travail des personnels des universités très dégradées ces dernières années.

Enfin, la suppression du régime étudiant de sécurité sociale relève pour notre organisation d'une attaque directe contre le régime général de la Sécurité Sociale, financée par notre salaire différé, socialisé, grâce aux cotisations. Il n'y aura plus de cotisation étudiante, on va donc fiscaliser, étatiser la Sécu étudiante. De plus, sauf erreur de notre part, le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2018 ne prévoit rien sur ce transfert. Par ailleurs, les étudiant·es représentent une population très spécifique confrontée à des difficultés de santé spécifiques (difficultés financières, périodes de renoncement aux soins pour un tiers des étudiant·es, pratiques à risques ...) On doit leur proposer une politique de santé adaptée, ce que faisait le régime étudiant mais aujourd'hui ? Qui va le faire ? Avec quels moyens ?

Notre organisation réaffirme :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires et non des solutions bricolées (tchat et ambassadeurs).
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier·es sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.

Notre organisation exige l'abandon du projet de loi sur le 1er cycle post bac, condition sine qua non pour permettre l'ouverture de négociations sur une réforme urgente, nécessaire et ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun·e au supérieur. Elle votera par conséquent contre ce projet de loi donné de manière trompeuse comme relatif « à l'orientation et à la réussite des étudiants ».